



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 37511

## Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui fournir des informations sur les biens immobiliers du ministère des affaires étrangères détenus à l'étranger. Outre les bâtiments, son patrimoine est également constitué de nombreux terrains en friche. Il souhaite connaître la valeur cumulée de l'ensemble des terrains en friche détenus à l'étranger par le ministère.

## Texte de la réponse

Le ministère dispose de certains terrains nus. A Koweït, Abuja, Mexico et Téhéran, ces terrains font l'objet de construction ou de projet de construction. Les terrains devenus inutiles au ministère sont actuellement, soit en cours de cession, soit leurs cessions sont programmées, mais nécessitent des démarches juridiques préalables, ou sont situées dans des pays où la situation actuelle exclut des cessions (Syrie...). Enfin, certains terrains, situés notamment au Liban, sont non-cessibles, du fait de leur situation historique et domaniale particulière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37511

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 septembre 2013](#), page 9533

**Réponse publiée au JO le :** [5 novembre 2013](#), page 11566